

APPLICATION AMERICAN EXPRESS « Amex Experiences »

CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR (« CLU »)

Dernière modification : 8 octobre 2020

Votre utilisation de l'Application American Express « Amex Experiences » est régie par et soumise au présent Contrat de Licence d'Utilisateur (« CLU »), à nos [Conditions d'utilisation de notre site web](#) et à notre [Déclaration de Confidentialité](#) en ligne (ensemble, le « Contrat de Services American Express »).

En téléchargeant et en utilisant l'Application American Express « Amex Experiences », vous acceptez d'être lié(e) par ce Contrat de Services American Express. En cas de désaccord avec le Contrat de Services American Express, veuillez ne pas télécharger ou utiliser l'Application American Express « Amex Experiences ».

L'Application American Express « Amex Experiences », les services en ligne ainsi que les éléments provenant de tiers sont destinés à une utilisation par des Titulaires de Cartes American Express émises en Belgique ou au Luxembourg.

Table des matières

1. Champ d'application de la licence
2. Modification de ce CLU
3. Propriété intellectuelle
4. Résiliation
5. Modifications de l'Application American Express « Amex Experiences »
6. Services
7. Absence de garantie
8. Opérateur de réseaux de télécommunications
9. Limites de responsabilité
10. Indemnisation
11. Utilisation conforme à la loi
12. Droit applicable et tribunaux compétents

1. Champ d'application de la licence

La société Alpha Card SCRL faisant partie du groupe American Express, ses sociétés liées (ci-après "nous", "notre", "nos", « American Express » ou "le fournisseur") vous concèdent une licence limitée et non transférable aux fins d'installer et utiliser l'Application American Express « Amex Experiences » sur tout appareil mobile ou système d'exploitation compatible (un « appareil ou système d'exploitation autorisé »), sous réserve des règles d'utilisation énoncées dans les conditions générales (les "Règles d'Utilisation") de l'exploitant de la boutique en ligne ou de « l'App Store » où vous téléchargez la dite Application American Express « Amex Experiences » et sous réserve du Contrat de Services American Express.

Vous acceptez au titre des présentes qu'il vous est interdit :

- a. d'utiliser l'Application American Express « Amex Experiences » sur tout appareil mobile dont vous n'êtes pas le propriétaire ou duquel vous n'avez pas le contrôle ;
- b. de distribuer ou de mettre à disposition l'Application American Express « Amex Experiences » à travers un réseau sur lequel elle pourrait être utilisée en même temps par de multiples appareils ;
- c. de donner en location ou location-vente, prêter, vendre, redistribuer ou fournir en sous-licence l'Application American Express « Amex Experiences » ; ou
- d. de copier (à l'exception des autorisations accordées par cette licence ou par les Règles d'Utilisation), décompiler, étudier par rétro-ingénierie, désassembler, tenter d'extraire le code source, modifier ou créer des œuvres dérivées de l'Application American Express « Amex Experiences », ainsi que de toute éventuelle mise à jour ou de toute partie de celle-ci (sauf et uniquement dans la mesure où l'une des restrictions susvisées est interdite par la loi applicable ou dans la mesure où cela serait autorisé par les conditions de licence qui régissent une composante open source fournie avec l'Application American Express « Amex Experiences »).

Si vous ne respectez pas les conditions de cette présente licence, vous pourriez faire l'objet de poursuites et d'une demande de dommages et intérêts.

2. Modification du présent CLU

American Express se réserve le droit de modifier le présent CLU à tout moment. Nous adapterons la « Date de prise d'effet » reflétée au début du présent CLU lorsque nous apporterons une modification. Si vous n'acceptez pas les conditions du présent CLU, vous devrez alors cesser l'utilisation de l'Application American Express « Amex Experiences » et la supprimer de votre appareil. La poursuite de votre utilisation de l'Application American Express « Amex Experiences » vaut acceptation continue par vous des stipulations des présentes.

3. Propriété intellectuelle à reformuler

Les créations, marques de fabrique, marques de service, logos et marquages affichés dans l'Application American Express « Amex Experiences » et tout son contenu et données y contenues, sont la propriété d'American Express, de ses concédants de licence et d'autres parties (la « Propriété intellectuelle »). La Propriété intellectuelle relative à l'Application American Express « Amex Experiences » est protégée par la législation sur la propriété intellectuelle et d'autres lois, y compris

sur le copyright. Vous ne pouvez dès lors pas en faire usage excepté dans les limites strictes permises par le présent CLU.

4. Résiliation

À tout moment, American Express peut mettre un terme à l'Application American Express « Amex Experiences » ou résilier votre licence d'utilisation. Nous résilierons votre licence si vous ne respectez pas les Contrat de Services American Express. Lorsque la licence prend fin, vous êtes tenu de cesser toute utilisation de l'Application American Express et de la supprimer de votre appareil.

De temps à autre, American Express peut imposer des limites à votre utilisation ou à votre accès à l'Application American Express « Amex Experiences ».

5. Modifications de l'Application American Express « Amex Experiences »

À tout moment, American Express peut modifier ou mettre à jour l'Application American Express « Amex Experiences » et ses fonctionnalités. Il peut vous être demandé de télécharger et réinstaller une nouvelle version de l'Application American Express « Amex Experiences » si des modifications et mises à jour sont effectuées.

6. Services

L'Application American Express « Amex Experiences » permet l'accès aux sites, services et informations d'American Express, ainsi qu'à des sites, services et informations de tiers (ensemble et individuellement, les « Services »). L'utilisation des Services peut exiger l'accès à l'Internet et votre acceptation de conditions de services supplémentaires. Les cartes et données de localisation fournies par l'Application American Express « Amex Experiences » le sont uniquement à des fins de navigation basique. Elles ne sont qu'indicatives et ne doivent pas être utilisées dans des situations où des informations de localisation précises sont nécessaires.

7. Absence de garantie

L'Application American Express « Amex Experiences » est fournie « telle quelle » et « selon la disponibilité » avec toute anomalie potentielle, le cas échéant. American Express décline, dans la plus large mesure autorisée par la loi, toutes garanties, conditions et autres stipulations contractuelles se rapportant à l'Application American Express « Amex Experiences » et tous les Services. American Express ne donne aucune garantie (a) contre une quelconque atteinte à votre jouissance de l'Application American Express, (b) que les fonctions contenues dans l'Application American Express « Amex Experiences » ou fournies par celle-ci répondront à vos besoins, (c) que le fonctionnement de l'Application American Express ne subira pas d'interruption et se fera sans erreur, ou (d) que les défauts de l'Application American Express « Amex Experiences » seront corrigés.

8. Opérateur de réseaux de télécommunications

L'accès à l'Application American Express « Amex Experiences » et son utilisation se font au travers de réseaux de divers opérateurs de téléphonie mobile. Étant donné que nous ne sommes pas l'opérateur de ces réseaux et que nous n'avons aucun contrôle sur eux, nous ne pouvons pas garantir la confidentialité ou la sécurité des données qui y transitent et nous déclinons toute responsabilité à l'égard de tout réseau ou service utilisé pour accéder et utiliser l'Application American Express « Amex

Experiences ». Veuillez vous adresser à votre fournisseur de réseau pour des informations sur ses pratiques en termes de vie privée et de sécurité.

9. Limites de responsabilité

Notre responsabilité ne pourra pas être engagée envers vous au titre d'une quelconque perte de profit, perte de chiffre d'affaires, perte d'affaires, perte d'une opportunité d'affaire, perte ou endommagement de données, interruption d'activité, dommages matériels ou tout autre préjudice commercial ou toute perte découlant d'une cause indépendante de notre contrôle raisonnable, qu'il s'agisse de pertes directes ou indirectes.

10. Indemnisation

Vous vous engagez à dégager et indemniser American Express, ses concédants de licence, ses sponsors et agences ainsi que ses sociétés-mères, filiales, affiliées, dirigeants, mandataires et employés, de toutes réclamations ou demandes, y compris les frais raisonnables d'avocats, faites par une tierce partie en raison ou à la suite d'une utilisation inappropriée par vous de l' Application American Express, d'un manquement aux stipulations du Contrat de Services d'American Express de votre part ou de la part d'autres utilisateurs de tout Service utilisant votre identifiant ou vos moyens d'accès si vous les avez communiqués à toute personne non autorisée, ou si vous n'avez pas veillé à la sécurité de ceux-ci. Vous déployerez tous les efforts nécessaires pour coopérer avec nous dans la défense à opposer à une telle réclamation. Nous nous réservons le droit, à nos propres frais, d'avoir recours à un avocat distinct et d'assumer la défense et le contrôle exclusifs de toute affaire faisant l'objet d'une obligation d'indemnisation à votre charge.

11. Utilisation conforme à la loi

Vous ne pouvez pas utiliser ou exporter ou réexporter l'Application American Express « Amex Experiences » si vous n'y êtes pas autorisé par les lois des États-Unis, de l'Angleterre ou les lois de la juridiction dans laquelle l'Application American Express « Amex Experiences » a été obtenue. En utilisant l'Application American Express, vous déclarez et gardez que vous n'êtes pas situé dans un pays soumis à embargo par les Etats-Unis ou qui a été désigné par le gouvernement des États-Unis comme un pays « soutenant le terrorisme » ou que vous ne figurez pas sur une liste de parties interdites ou restreintes du gouvernement des États-Unis.

12. Droit applicable et tribunaux compétents

Les Contrat de Services American Express et votre utilisation de l'Application American Express « Amex Experiences » sont régies par et soumises aux lois de Belgique. Les tribunaux compétents sont les tribunaux de l'arrondissement de Bruxelles.

Alpha Card SCRL, société faisant partie du groupe American Express, est agréée comme établissement de paiement auprès de la Banque Nationale de Belgique (BNB), et enregistrée comme intermédiaire d'assurances sous le numéro FSMA (048520 A).

E.R.: Alpha Card SCRL, 100 Boulevard du Souverain, B-1170 Bruxelles. TVA: BE0463 926 551 - RPM Bruxelles